

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Ticad 8 : le Japon entend soutenir le Gabon

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

EN marge de la 8e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 8), le chef de la diplomatie gabonaise, Michaël Moussa Adamo, et son homologue japonais, Yoshimasa Hayashi, ont, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères organisée vendredi dernier, réaffirmé leur volonté de poursuivre et de renforcer la coopération entre leurs deux pays dans divers domaines. Notamment sur les questions de sécurité internationale.

Représentant le président de la République lors de ce rendez-vous international qui s'est déroulé à Tunis le week-end dernier, Mi-

chaël Moussa Adamo a profité de cette rencontre pour porter la voix du Gabon. En effet, lors de cette entrevue, les échanges entre les deux hommes, ont porté sur les relations de coopération bilatérale qu'entretiennent le Gabon et le Japon depuis plusieurs décennies. Des échanges appelés à se poursuivre et même à s'intensifier, à en croire la promesse faite par Yoshimasa Hayashi qui a rassuré Michaël Moussa Adamo de ce que son pays "continuera à soutenir les efforts de développement du Gabon dans un large éventail de domaines, notamment la santé, l'éducation et la conservation de l'environnement", rapporte le site du ministère des Affaires étrangères du Japon.

Concernant les nouveaux investissements au Gabon et la poursuite du soutien japonais dans

notre pays, Yoshimasa Hayashi espère que cela se fasse en toute légalité. Le responsable nippon a "souligné l'importance de la transparence et de l'équité du financement du développement". Les deux parties se sont quittées sur la confirmation de leur coopération à ce sujet.

De plus, les deux ministres "ont convenu de continuer à travailler ensemble pour répondre aux problèmes régionaux et internationaux, tels que la Corée du Nord, y compris sur les questions nucléaires, de missiles et d'enlèvements, le désarmement et la non-prolifération, y compris la coopération pour le maintien et le renforcement du régime du TNP et renforcement des fonctions de l'ONU dans son ensemble, y compris la réforme du Conseil de sécurité".



Photo: DR

Les deux ministres au terme de la rencontre

Infrastructures portuaires : vers la construction d'une zone sous douane unique

G.R.M
Libreville/Gabon

C'EST la fin d'une longue période de négociations entamées il y a 5 ans. Ce, en raison d'un litige entre l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag) et Gabon port management (GPM) portant sur le foncier, le service aux navires et l'exploitation du terminal d'Owendo.

Le 25 août dernier, GPM, l'Oprag, le gouvernement représenté par les ministres Brice Constant Pailat (Transports) et Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou, ainsi que les entreprises impliquées dans ce processus ont signé plusieurs protocoles d'accords transactionnels. Lesquels vont alors permettre à GPM de se projeter dans l'avenir, en contribuant au développement de l'industrie portuaire. Concrètement, la signature de ces accords et des avenants aux conventions déjà existantes permettront la poursuite du développement des activités et infrastructures portuaires.



Photo: Mfihindou

Une vue des grues de GPM

"Cela devrait aboutir, les mois à venir, notamment à la construction d'une zone sous douane unique avec une passerelle pour relier nos deux infrastructures", a confié le directeur général de l'Oprag, Godwin Alini Yandjanyo. Ajoutant que "cette signature devrait aussi permettre le déploiement d'un projet vital pour l'économie gabonaise et porté

par le groupe français Bolloré". Il s'agit d'un dénouement heureux, selon les deux membres du gouvernement. "Un aboutissement inattendu, des circonstances qui commençaient à mettre à mal la trésorerie et la survie de notre entreprise", a conclu Nassib Barchice, le directeur général de Gabon port management.

Fonction publique : légère hausse de la masse salariale

MSM
Libreville/Gabon

D'APRÈS les statistiques de la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT), à fin mars 2022, la masse salariale dans l'ensemble des administrations publiques a augmenté de 2,2 % pour s'établir à 160 milliards de FCFA contre 156,4 milliards de francs en 2021. Soit une hausse nette de 3,6 mil-

liards de francs.

Ce relèvement de la solde permanente est lié à la poursuite des régularisations des situations administratives et l'entrée en solde des agents précédemment en présalaire.

Cette augmentation a été plus prononcée dans l'administration économique (+6,8 %), l'administration du développement (+6,3 %) et dans l'administration sociale (+3,4 %).



Photo: DR

Légère hausse de la masse salariale.